

de la journée, que d'études, que de travaux il nous serait loisible d'entreprendre et de conduire à bonne fin, pour le plus grand bien de la petite école. C'est là un rêve, et nous regrettons presque de l'avoir confié au papier.

Le jour n'est-il pas venu de perfectionner, *pédagogiquement*, notre système d'école élémentaire?—Tout, autour de nous, nous convie à la tâche d'outiller la jeunesse canadienne-française en vue des luttes de l'avenir. Des quatre coins du Dominion s'élève une voix qui va grandissante, et qui devrait réveiller les paisibles habitants des bords du St-Laurent. Cette voix, c'est la voix du progrès, de la marche en avant.

Représentants de l'élément latin sur ce continent d'Amérique, resterons-nous insensibles à cet appel qui nous est fait? ou bien, obéissant au devoir, nous lancerons-nous dans l'arène, avec l'idée bien arrêtée d'arriver au premier rang, non seulement dans les professions libérales, mais aussi, dans les professions industrielles et agricoles?

Mais, pour entreprendre cette lutte, il nous faut des écoles primaires à la hauteur de la situation. Et comme il ne saurait y avoir de bonnes écoles sans maîtres compétents, il s'en suit donc que la première réforme à opérer, c'est *l'amélioration du sort de l'instituteur*. Il nous faut commencer par le commencement : *payer* ceux qui se dévouent à la rude tâche de l'enseignement. Quand les instituteurs et les institutrices seront *classés* d'après la valeur de leur brevet de capacité, le nombre d'années consacrées à l'enseignement et les succès obtenus dans l'exercice de leurs fonctions; ce jour-là, fixons une échelle de salaire qui assurera à ceux qui désirent entrer dans la profession d'instituteur les moyens de vivre selon la dignité de leur état. L'occasion d'opérer cette grande réforme ne saurait être mieux choisie. A l'unanimité, les journaux de la province endossent l'attitude de *L'Enseignement Primaire*; les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, reconnaissent le bien fondé des griefs du corps enseignant; le premier ministre de la province et le chef de l'opposition, deux hommes d'une rare éducation, deux lettrés, deux amis véritables de l'instituteur, rappelant la glorieuse époque où Lafontaine s'unissait à Draper pour doter le Bas-Canada d'un système d'écoles primaires, pourraient, ce semble, se donner la main et organiser notre enseignement élémentaire d'après les règles de la pédagogie et des vues de l'Eglise. Enfin, aux Conseils de l'Instruction publique, l'épiscopat, ayant à sa tête l'éminent archevêque de Québec, ancien Principal d'une école normale, un éducateur de haute volée, et les membres laïques, comptant parmi eux des hommes de la valeur des honorables de La Bruère, Ci-apais, Archambault, Langelier, Ouimet, Masson, et de MM. Murphy, Crépeau, Gray, Leprohon, Stenson, Gouin, se feraient certainement un devoir d'aider le législateur en pareille circonstance.